



Les actionnaires de DMC approuvent massivement la restructuration financière du Groupe

Les actionnaires du groupe DMC réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 27 février 2006, ont approuvé la restructuration financière proposée par le Directoire à la quasi unanimité.

Cette restructuration financière prévoit une augmentation de capital et une émission d'obligations convertibles toutes deux garanties, à hauteur de 40 € millions, par les prêteurs du Groupe et le premier actionnaire, Pienza International. Les actionnaires de DMC bénéficieront d'un droit préférentiel de souscription. La dette du Groupe sera ainsi ramenée de 56 € millions à 20 € millions, financés par une nouvelle ligne bancaire qui aura été préalablement mise en place. Ces opérations seront réalisées au cours du premier semestre 2006.

La restructuration financière apportera au groupe DMC, au-delà de l'allègement d'une charge financière trop lourde, les ressources nécessaires au développement de DMC Creative World dans une ambition de dimension mondiale, d'ouvrir de nouveaux points de vente pour Loisirs & Création en France et de poursuivre le repositionnement, en Asie, des activités Sportswear dans le cadre d'un partenariat.

Jacques Boubal, Président du Directoire, a déclaré à l'issue de l'AGE : « *Les actionnaires et les prêteurs de DMC, en approuvant cette restructuration financière majeure, ont donné au Groupe les ressources pour un nouvel élan. Des fonds propres renforcés et un endettement réduit vont nous faire entrer dans une nouvelle dynamique* ».